

*Révision des limites des circonscriptions électorales*

gouvernement n'adopte nullement une attitude étriquée à ce sujet. S'il est possible de trouver de meilleurs moyens pour arriver au même résultat, et j'espère que nous voulons tous réduire le taux d'inflation au Canada, le gouvernement est prêt à se laisser convaincre.

\* \* \*

● (1500)

**LES ANCIENS COMBATTANTS****LES POURPARLERS RELATIFS À LA PENSION DES EX-PRISONNIERS DE GUERRE**

**M. William Knowles (Norfolk-Haldimand):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Il y aura demain une semaine qu'on nous a promis pour annoncer une déclaration une mesure législative qui donnerait suite aux recommandations du comité permanent. Le ministre peut-il nous dire où en sont ses pourparlers avec ses collègues du Cabinet et s'il sera autorisé à annoncer la présentation d'un projet de loi concernant l'aide aux ex-prisonniers de guerre.

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Monsieur l'Orateur, les choses sont bien avancées et l'issue est peut-être pour demain.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES****DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LA PROVINCE DE L'ALBERTA**

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il est de mon devoir, conformément à l'article 19 de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada de 1970, de déposer sur le bureau un exemplaire certifié du rapport de 1976 de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta.

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

**M. l'Orateur:** La parole est au député d'Oshawa-Whitby. Je pense qu'il invoque le Règlement à propos de certaines questions qu'il a posées au sujet de la Commission de lutte contre l'inflation. Je sollicite son indulgence et l'invite à remettre ses instances jusqu'à ce que nous en ayons fini avec les affaires courantes.

[M. Trudeau.]

[Français]

**LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES DE 1976-1977****DÉCLARATION EXPLICATIVE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR**

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, je désire présenter un message dont Votre Honneur a donné lecture à la Chambre, et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget des dépenses requises pour le service du Canada pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1977.

Monsieur l'Orateur, le budget des dépenses pour l'année financière 1976-1977, que je dépose aujourd'hui, totalise 38.4 milliards de dollars en dépenses budgétaires et 1.1 milliard de dollars en dépenses non budgétaires. Ce budget comprend pour la première fois les paiements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément du revenu garanti qui provenaient auparavant d'un compte spécial.

Tout au long de l'année financière en cours, j'ai...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai l'impression que l'honorable président du Conseil du Trésor commence à faire une déclaration de ministre, et il est bien entendu que cela invite une réponse d'un représentant de chaque parti politique à la Chambre, et il y aura aussi une période de questions qui suivra. Si telle est bien l'intention du ministre, je l'invite à continuer, sinon, nous devons en rester simplement au dépôt du document.

[Traduction]

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'ai aussi l'impression que l'honorable représentant avait rapidement, après le dépôt de documents, entamé une déclaration ministérielle, sans que Votre Honneur le spécifie. Je supposais donc que c'était le cas mais que néanmoins on tiendrait compte des restrictions habituelles et du droit des députés de ce côté de la Chambre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre me signale qu'il n'a pas l'intention de faire de déclaration pour le moment mais simplement de déposer le document.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, une explication s'impose. Je crois que selon la tradition, il y a lieu de faire une déclaration dans ces circonstances, et ce n'est qu'après avoir parlé avec les représentants des autres partis que je la ferai. Cependant, si on désire que je n'en fasse pas, monsieur le président, on peut...

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai l'impression que le président du Conseil du Trésor voudrait faire une déclaration qui appellera des réponses d'autres députés et sera suivie d'une période de questions. Il y a encore à régler un certain nombre d'affaires courantes, en particulier le rappel au Règlement du député d'Oshawa-Whitby; je voudrais savoir si les députés sont d'accord pour que, suivant nos habitudes récentes, la déclaration du ministre soit reportée après la fin des affaires courantes, pour être suivie des instances et des questions des autres députés.